

Réf: Dossier N° 083119

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KHALL TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE, DJOROGOBITE
1 FACE A LA PHCIE ANALYA , Lot 1272B, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/01/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KHALL TRANSPORT »

Objet : Le transport public routier de personnes, Le transport routier de marchandises pour le compte d'autrui, Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières et industrielles se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires ou connexes.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE, DJOROGOBITE
1 FACE A LA PHCIE ANALYA , Lot 1272B, Ilot 133

Dirigeant(s) : Mme LOUKOU AKISSI GHYSLAINE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00916 du 31/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07793/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

